



REVUE DE PRESSE

Lundi 16 septembre 2019



Retraites, Mélenchon, climat et GPA

Aujourd'hui

Retraites: les avocats dans la rue. Après le vendredi noir à la RATP, les robes noires: la contestation de la réforme des retraites continue à travers une manifestation nationale à Paris d'avocats, rejoints dans ce cortège qui s'annonce massif par des pilotes de ligne, hôtesses et stewards, médecins, infirmières et kinés, tous attachés à la préservation de leurs «régimes autonomes». D'autres mobilisations sont prévues sur ce sujet inflammable, dès jeudi avec les agents EDF, puis le 21 septembre pour Force ouvrière et le 24 à l'appel de la CGT et de Solidaires.

Mercredi

Pompiers: le feu couve. Les pompiers tiennent leur congrès an-



nuel à Vannes, dans le Morbihan, en plein mouvement de grogne de la profession, qui s'alarme d'une poussée des agressions et de sollicitations toujours plus nombreuses. Photo archives AFP

Judi

Mélenchon à la barre. Poursuivis

pour outrages, Jean-Luc Mélenchon et ses proches vont devoir s'expliquer devant le tribunal de Bobigny après les perquisitions houleuses qui ont visé La France insoumise en octobre 2018, dans le cadre d'enquêtes sur des soupçons d'emplois fictifs au Parlement européen et sur les comptes de la campagne 2017.

Vendredi

Climat: grève mondiale. Les écoliers sont appelés à descendre en masse dans les rues, à travers le monde, pour exiger plus d'actions pour le climat, avant l'ouverture d'un sommet sur le sujet à l'ONU et avant la publication d'un rapport spécial du GIEC sur les océans.

GPA: audience cruciale. La Cour de cassation se penche à nouveau

sur le cas emblématique des époux Mennesson qui, comme de nombreux autres couples, veulent que soit reconnue leur filiation pleine et entière avec leurs jumelles nées aux États-Unis d'une mère porteuse. Le jugement, dans les jours ou les semaines qui suivront, est attendu pour clarifier «l'état du droit» pour les enfants nés à l'étranger par cette pratique prohibée en France.

Le patrimoine à la fête. Douze millions de visiteurs sont attendus à travers la France, vendredi et samedi, pour la 36^e édition des Journées Européennes du Patrimoine, sur le thème «Arts et divertissement». Au menu, 17.000 monuments ouverts, 26.000 animations et l'occasion de découvrir cette année des lieux de divertissement sur tout le territoire.

- Le vapotage se développe chez les jeunes, même lorsqu'ils n'ont jamais fumé une cigarette
- Un phénomène que les experts surveillent de près ■ Reportage devant des lycées charentais.



Plus de la moitié des lycéens avaient expérimenté la cigarette électronique en 2018. En quelques années, la pratique a explosé chez les jeunes.

Photo Renaud Joubert

Un incident à Cognac

Quand la plupart des études françaises de référence sur la cigarette électronique ne sont pas alarmantes, l'OMS parle d'une «*novocité incontestable*». «*Incompréhensible*» pour l'Académie nationale de pharmacie. Même sentence de Philippe Batel, addictologue du centre hospitalier Camille-Claudiel, qui parle d'un «*amoindrir mal*» si la vape détourne les jeunes de la cigarette classique. Même avec de la nicotine, responsable de la dépendance, mais «*absolument pas neurotoxique*». Le psychiatre pointe néanmoins un danger: la consommation de liquides non conventionnels. «*Un incident a eu lieu dans un lycée à Cognac. Un jeune avait commandé du liquide avec de la CBD, (composante du cannabis, N.D.L.R.) extrêmement puissante. Cela a mené cet adolescent vulnérable jusqu'à l'hôpital pour des hallucinations.*» L'usage de liquides non conventionnels fait la une de l'actualité aux États-Unis, où le décès de cinq vapoteurs a été signalé par les autorités sanitaires. Dans la plupart des cas, les liquides consommés contenaient de la THC (substance active du cannabis). Donald Trump a annoncé l'interdiction prochaine des produits aromatisés.

Les jeunes conquis par la vape

Jonathan KLUR
j.klur@charentelibre.fr

Pause déjeuner au lycée Saint-Paul, à Angoulême. Des volutes blanches s'échappent des lèvres de Louis, 18 ans, qui se détend dans la rue de son établissement. Pourtant, il n'a «*jamais fumé*», à proprement parler. Non, lui, il «*vapote*». «*Depuis un an et demi*», précise-t-il.

Vente interdite aux mineurs

Paul n'est pas un cas isolé. Comme dans le reste de la population, l'usage de la cigarette électronique se développe chez les jeunes. La moitié des lycéens ont, dans l'Hexagone, expérimenté la cigarette électronique l'année dernière, contre un tiers en 2015, d'après une étude de l'Observatoire français

des drogues et toxicomanies (OFDT).

Au magasin Oh Vapoteurs, on connaît bien le phénomène. De nombreux élèves du lycée voisin de Sillac cherchent à s'y procurer de quoi vapoter. Mais ils ne sont pas satisfaits dans leur demande, assure-t-on dans la boutique. «*On est très vigilants. On demande leur carte d'identité à tous les jeunes clients*», souligne Laurine Paulais, responsable du magasin. Comme le tabac, la vente de produits de vapotage est interdite aux mineurs et les boutiques contravenantes s'exposent à une amende de 3 750 €. Les études statistiques et un coup d'œil aux sorties de lycées le prouvent, les jeunes trouvent cependant des moyens de vapoter. Certains en passant par leurs parents complaisants, glisse Laurine Paulais. «*On tente de les dissuader*, dit-elle. *Pour nous, ça doit rester un outil pour arrêter.*» On est loin du compte

”
On est très vigilants. On demande leur carte d'identité à tous les jeunes clients.

avec les lycéens. Comme Louis, 9,8 % des jeunes qui ont expérimenté la vape n'avaient jamais consommé de tabac auparavant.

Peu de passages à la cigarette classique

Au centre d'addictologie du centre hospitalier Camille-Claudiel, ces évolutions n'apparaissent pas comme préoccupantes pour l'instant. «*Le scénario le plus inquié-*

tant, c'était que les jeunes commencent avec la cigarette électronique puis passent à la cigarette à combustion, explique Philippe Batel, psychiatre du centre. *Selon les études dont on dispose, ce scénario s'éloigne. Les primo-vapoteurs restent vapoteurs.*»

Aujourd'hui, la cigarette électronique est devenue un sujet obligé pour ceux qui font de la prévention sur le tabagisme en milieu scolaire. «*On n'aborde pas la question, ce sont eux qui le font*», explique ainsi Laura Isidoro, responsable de l'antenne angoumoisine de l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la santé (Ireps). Les jeunes se demandent si l'usage de la cigarette électronique est dangereux pour leur santé. «*Notre message, c'est: on n'a pas assez de retours pour dire qu'il n'y a pas de risques, mais de toute manière, c'est 100 à 1 000 fois moins risqué que le tabac.*» L'Ireps peut ainsi

conseiller la cigarette électronique aux lycéens comme «*support d'arrêt*». «*Mais il faut vraiment que ce soit utilisé dans ce seul cadre-là*, prévient Laura Isidoro.

Pour l'heure, le développement du vapotage n'a pas fait exploser le nombre des jeunes dépendants. Grâce à une baisse exceptionnelle de la consommation de tabac, «*la part des abstinentes (n'ayant jamais fumé ni tabac, ni cigarette électronique) demeure stable à 35,7 % chez les lycéens*», indique, en effet, le rapport de l'OFDT. «*On peut penser que ceux qui vapotent aujourd'hui auraient été portés, avant, vers une consommation de tabac*, note Laura Isidoro. *C'est un profil de jeunes attirés par l'expérimentation et la nouveauté.*»

Devant son lycée, Paul, lui, rassure: il y a zéro nicotine dans les liquides qu'il vapote. Du haut de ses dix-huit ans, il lâche donc qu'il «*arrête six mois*» quand il veut.

Dorian Vidaud

“ Je souhaitais arrêter de fumer

18 ans, en terminale au lycée Charles-Coulomb d'Angoulême. «*Cela fait trois semaines que je me suis mis à la cigarette électronique. Je fumais depuis deux ans et j'ai commencé la vape pour arrêter de fumer. La première semaine, j'ai un peu continué la cigarette classique. Mais depuis trois semaines, je n'ai plus touché à un paquet. Personne ne m'a conseillé la vape comme solution de substitution. C'est un choix que j'ai fait tout seul, j'ai pris exemple sur un pote qui était passé à la cigarette électronique. J'utilise des liquides avec 6 milligrammes de nicotine*



(par millilitre; un dosage moyen, N.D.L.R.). Je suis content, c'est un bon début pour mon projet d'arrêter de la cigarette classique. Mon père n'est pas favorable mais ma mère l'accepte étant donné que c'est pour arrêter de fumer.»

Prune Vermand

“ Jamais la cigarette

17 ans, en terminale au Lycée de l'Image et du son d'Angoulême. «*Je fumais un peu avant de vapoter, mais sans être vraiment fumeuse. J'avais plein de potes qui vapotaient, j'aimais bien ça, je leur piquais de temps en temps. Finalement, ils m'ont offert une cigarette électronique. Mais il n'y a pas de nicotine dans mes liquides, je ne suis pas dépendante. En vacances, je n'avais pas ma cigarette pendant deux ou trois semaines, et cela ne m'a pas posé de problème. Pour moi, c'est aussi un jeu. Avec la vape, c'est facile de faire des ronds, etc. On fait des soirées où on*



s'amuse à faire des figures avec la fumée. Mes parents sont OK, tant qu'il n'y a pas de nicotine dans mes liquides. Et je suis sûr que je ne passerai jamais à la cigarette classique. Ce n'est pas quelque chose qui m'attire.»

Grand-Angoulême

Trois magasins Lidl fermés suite au décès brutal d'un salarié

Un employé du magasin Lidl de Gond-Pontouvre âgé de 34 ans est décédé brutalement vendredi vers 12h30, alors qu'il n'était pas sur son lieu de travail. La nouvelle de sa mort a provoqué une vive émotion auprès des employés des trois magasins de l'agglomération: Angoulême, Soyaux et Gond-Pontouvre.

La direction a accepté que les trois magasins ferment dès vendredi après-midi. Ils ne rouvriront que lundi matin. *«Il était nécessaire que les gens puissent se recueillir, que les équipes qui le connaissaient tous puissent se rassembler. Nous pensons surtout à sa famille»*, souligne Arnaud Marchat, délégué syndical central de Lidl France qui s'est rendu sur place dès l'annonce du décès de son collègue.

Les raisons du décès du salarié, père d'une petite fille, ne sont pas connues pour le moment.

Lidl nous a fait parvenir un communiqué: *«C'est avec une très grande émotion que nous avons appris la disparition de Nicolas D., qui travaillait chez Lidl depuis près de 3 ans. Nous sommes très affectés par sa disparition et nous joignons à la peine de sa famille et de ses proches. Nous tenons à les assurer de notre entier soutien dans ce moment difficile. Nicolas D. était rentré dans l'entreprise il y a 3 ans et occupait le poste d'adjoint manager. C'était un salarié apprécié de tous et dont le travail était reconnu par l'ensemble de ses collaborateurs et responsables. Une cellule psychologique a été mise en place pour les salariés et le magasin a été fermé depuis hier après-midi afin de leur permettre de se*



Le Lidl de Gond-Pontouvre, comme ceux d'Angoulême et Soyaux, doit rouvrir ce lundi matin.

Archive Quentin Petit

rassembler et/ou de rentrer chez eux.»

Le père de Nicolas a réagi hier sur notre site Internet pour dire qu'il acceptait mal certains commentaires: *«Je suis le papa de Nicolas très touché par la réaction du personnel des trois magasins Lidl ainsi que la direction. Mon fils était très heureux et épanoui dans son travail entouré et aidé par ses collègues (merci) pour ce qui est de certains commentaires lorsque l'on ne connaît pas la vérité, on s'abstient.»* Plusieurs collègues de Nicolas D. ont également tenu à témoigner leur «peine» et leur «amitié», tous le décrivant comme un «salarié qui aimait son travail». *«Il était super-apprécié de nous tous, on l'adorait»*, ajoute l'un d'eux.

Frédéric BERG

Saintes, future cité sans plastique?

Axevert, futur cluster d'entreprises et ONG offrant des alternatives à la pollution plastique, organise son lancement à Saintes mercredi.

Lui a déjà tranché le débat qui agite ces temps-ci les collectivités en charge des déchets depuis que le gouvernement envisage d'instaurer une consigne sur les bouteilles plastiques. Pour Nicolas Soufflet, l'une des vraies bonnes solutions est de recourir à ses «veganbottles» marque déposée de bouteilles végétales à partir de bagasse de canne que produit du côté de Saintes sa société Lyspackaging.

Un Cognaçais dans l'aventure

Lancées en 2017, les fameuses veganbottle ont séduit à ce jour une soixantaine de clients, elles sont vendues pour 30 % à l'export et environ 10 millions de flacons ont été fabriqués à ce jour. Pour aller plus loin, l'entrepreneur se fait le chantre d'un monde sans plastique. Avec deux autres personnes, le Cognaçais Jérôme Fruchard, responsable technique de la formation supérieure FS Pack, et Philippe Gendron qui dirige à Saintes un bureau d'études en plasturgie, il a créé Axevert.

«C'est pour l'instant une association que nous souhaitons faire évoluer vers un cluster réunissant des entreprises, des ONG, des collectivités qui luttent contre la pollution plastique en proposant de le remplacer ou de mieux le recycler, le réutiliser», appuie Nicolas Soufflet qui a su intéresser à son projet la communauté d'agglomération de Saintes qui a installé Axevert dans sa «cité entrepreneuriale».



Nicolas Soufflet, créateur de Lyspackaging qui produit des «veganbottles»

Photo CL

Elle occupe les locaux laissés vacants par le déménagement pour La Rochelle de l'ancien siège régional du Crédit Agricole Charente Maritime-Deux Sèvres. «Saintes n'a pas de thème fort rapprochant les entreprises, alors pourquoi pas celui de la lutte contre la pollution plastique par des solutions innovantes?», avance Nicolas Soufflet. Le patron de lyspackaging et ses deux acolytes d'Axevert ont potassé leurs sujets. Jeudi 19 septembre à la cité entrepreneuriale de Saintes, ils organisent le premier grand raout d'Axevert France. Au programme, diverses conférences sur l'état de la pollution plastique en mer comme sur terre, mais aussi des exemples d'entreprises venues d'ailleurs qui travaillent sur le remplacement de

l'envahissante matière issue du pétrole.

«Nous accueillons les Californiens de Restalk USA qui créent des emballages à partir de déchets de chanvre. Nous entendrons aussi les Mexicains d'Avocaductery, fabricants de vaisselle compostable à partir de noyaux d'avocats. Cette société souhaite s'implanter en France et étudie la possibilité de le faire à Saintes.»

Au-delà de cette première journée, les trois fondateurs d'Axevert se positionnent pour mener une veille sur ces questions de remplacement du plastique et de mise en réseau de tous ceux que le thème intéresse.

Agnès Marroncle

Inscriptions à la journée du 19 septembre sur le site www.axevert-france.com

La Tardoire à sec, les pêcheurs sont sur la brèche

Il n'y a plus d'eau devant le château de La Rochefoucauld, mais les pêcheurs ont pu sauver quantité de poissons. Et voudraient agir sur les pertes d'eau.

Jonathan KLUR
j.klur@charentelibre.fr

Un sentier de randonnée rocailleux et sec. Voilà à quoi ressemble depuis quelques jours le lit de la Tardoire devant le château de La Rochefoucauld. Pierre Parvery, pêcheur âgé de 69 ans, n'avait jamais vu ça. « Pas durant une période aussi longue en tout cas », précise-t-il. La Tardoire se vide régulièrement de toute son eau mais davantage en aval, souligne-t-on à l'association de pêcheurs de La Rochefoucauld (Aapma). En cet été aux précipitations infimes, les membres de l'association ont été contraints de s'activer pour sauver ce qui pouvait l'être: les poissons. « Depuis deux semaines, on ne fait plus que ça », lâche le président, Thierry Audoin.

”

Pour bien réaliser tout le travail sur les fuites, il faudra des engins.

La Fédération de pêche de Charente refuse depuis 2016 d'intervenir en pratiquant des pêches de sauvetage électriques, considérant que la puissance publique doit agir contre l'irrigation jugée excessive (Lire CL du 30 août). Du 26 août au 11 septembre, l'Aapma s'est donc chargé de cette besogne avec des moyens plus modestes, à l'épuisette (lire ci-contre). Il y a l'urgence, celle de sauver les poissons, puis il y a la volonté de changer le cours profond des choses. Mais pas question de « polémique » et de s'en prendre aux irrigants du côté de l'Aapma. « Peut-être qu'il faudrait légèrement remonter le seuil de coupe », lâche tout juste Thierry Audoin.



On pouvait ces derniers jours se balader tranquillement dans le lit de la Tardoire, à La Rochefoucauld.

Photos Renaud Joubert

Surtout, l'Aapma souhaiterait agir afin de réduire les pertes d'eau dans certains gouffres. Pour expliquer leur plan, Thierry Audoin et ses copains de pêche prennent leur voiture et remontent la Tardoire sur un peu plus d'un kilomètre. On retrouve de l'eau ici, certes d'une couleur verte peu engageante. Ce qui intéresse les pêcheurs dans cette portion de rivière, ce sont les digues.

Reboucher les digues?

L'ancienne usine Chaignaud, installée en bord de Tardoire, avait besoin d'eau pour son activité et elle s'était déjà posé le problème des pertes. Pour dévier la rivière de ses gouffres, l'entreprise avait construit plusieurs digues et canaux de contournement. Mais ces digues ne sont plus entretenues, ainsi l'eau s'infiltre, glisse dans le lit naturel du cours d'eau et finit par se perdre dans les gouffres. Les pêcheurs ont remplacé un madrier sur l'une des digues puis ont rebouché quelques trous avec du ciment sur une autre.

« Si l'on n'avait pas fait ça, cela ferait plus longtemps que la Tardoire serait à sec. » Mais cela reste des petits pansements de rien du tout, ils le savent bien. « Pour bien faire tout le travail sur les fuites, il faudra des engins », disent-ils. Et donc le soutien financier de collectivités, en l'occurrence de la Communauté de communes, qui gère la rivière via un syndicat. Lucien Vayssière, maire délégué de La Rochefoucauld, a rencontré les membres de l'association. Il n'est pas franchement convaincu. « On peut faire tous les travaux qu'on veut. S'il ne pleut pas... », lâche-t-il, tout en jugeant légitime l'initiative de l'association.

Pas bon pour le tourisme

L'Aapma parle aussi tourisme afin de convaincre les élus. Une rivière totalement à sec devant le château, c'est vilain... Pour illustrer son propos, Thierry Audoin parle d'un coup de fil qu'il a eu en fin de semaine dernière. « Une Bordelaise est passée, a vu la Tardoire à

sec et elle m'a laissé un message en me demandant si on pouvait sauver du poisson », dit-il. Être objet de préoccupation plus que d'admiration, c'est embêtant.



Des poissons, piégés dans une flaque le long du mur, sont morts asphyxiés.

« On a sauvé 90 % des poissons »

L'association de pêcheurs de La Rochefoucauld (Aapma) est intervenue à plusieurs reprises entre le 26 août et le 11 septembre pour sauver des poissons dans la Tardoire. Sans maîtriser totalement l'agenda de ces opérations. « On ne peut intervenir que lorsque le niveau d'eau avoisine les 40-50 centimètres au plus profond. Sinon, les poissons passent au-dessus des épuisettes », précise Thierry Audoin. Une besogne qui n'est pas de tout repos. Les profondeurs sont accidentées, la chute vite arrivée. « Le poids total (eau et poissons) transporté en quinze jours, représente environ 2 800 kg », souligne Thierry Audoin. Sur Facebook, l'association a recensé tout ce qu'ils ont pu pêcher: - 640 kg de poissons blancs (perches, gardons, goujons, chevesnes, barbeaux, spirins, brèmes, bouvières, hotus) - 21 perches d'environ 35 cm, - 33 anguilles, - 3 silures (de 50 à 70 cm) et un petit de 15 cm, - 2 lamproies, - 2 carpes (de 8 kg environ chacune), - 8 lanches (dont une d'au moins 45 cm), - 67 brochets (dont 1 de plus de 1 mètre) et plusieurs brochetons de moins de 25 cm, - 17 sandres (dont 1 de 90 cm environ).

La confiance

Thomas Mesnier, fan de Buzyn

Le député se livre au «JDD». Notre confrère *Le Journal du Dimanche* a consacré hier un article au député charentais Thomas Mesnier: «Ce député rattrapé par les urgences» pour souligner son rôle important dans le plan annoncé lundi dernier par la ministre de la Santé Agnès Buzyn. Qualifié de «bon soldat» et de «VRP» du plan urgences, le député, ancien médecin au services des urgences du centre hospitalier d'Angoulême, a laissé filtrer son «admiration» pour la ministre: «Je ne sais pas si j'ai déjà autant respecté quelqu'un. J'allais dire: je ne sais pas si j'ai déjà autant admiré quelqu'un, mais on va se foutre de moi.»



Lors de la campagne des législatives, Agnès Buzyn était venue épauler Thomas Mesnier.

Photo F.B.

■ Après avoir ouvert un étal de pâtes fraîches, Steve Chastanet lance un espace de «convivialité» au marché ■ Et compte aussi investir une boutique du centre-ville.

Avec un bistrot, les halles reprennent des couleurs

Gilles BIOLLEY
et Julie PASQUIER

Mais qui arrêtera Steve Chastanet ? Après avoir lancé, l'année dernière, un étal de pâtes fraîches sous les halles, le Civraisien de 32 ans a ouvert, le dernier vendredi d'août, un bistrot situé dans l'allée centrale, à l'entrée du marché. «On avait fait la proposition dès janvier, quand on a su que la maraichère abandonnait l'espace», indique Steve Chastanet, qui voulait combler un manque. Les réponses à la consultation menée au printemps par la Ville sur la réhabilitation du marché (1) ont confirmé sa position. «La moitié des personnes réclamait un tel espace de restauration, un vrai», répond-t-il. Un lieu convivial où l'on peut se poser comme dans tant d'autres marchés, avant ou après ses courses, pour y prendre un petit-déjeuner, déguster des planches, des huîtres, mais aussi des plats cuisinés «maisons», un verre de vin... Des produits frais et locaux, glanés pour la plupart chez les commerçants voisins. «Ça met un peu d'ambiance, reconnaissent Françoise et Françoise, samedi matin, autour d'un café, commissions faites. Ce qu'il faut ramener ici, c'est de la cha-



Face au succès, Steve Chastanet compte déjà agrandir l'espace qu'il vient d'ouvrir aux halles de Cognac.

Photo G. B.



L'arrivée de ce bistrot est une vraie bonne nouvelle. Cette activité va dans le sens de ce qu'on voudrait.

leur humaine. Il faut pousser les gens à se parler.» «Les couleurs, l'ambiance, c'est sympa, observaient aussi Jean-Pierre et Patricia, installés à Argelès-sur-Mer, mais visiteurs réguliers de Cognac. Chez nous, on n'a pas de marché couvert comme celui-ci. C'est vraiment top !»

«C'est déjà trop petit»

Ouvert le vendredi, samedi et dimanche, le «Bistrot des halles» «ne désemplit pas. C'est déjà trop petit», se réjouit Steve Chastanet, qui annonce: «On cherche à embaucher trois personnes, les candidats sont les bienvenus. On va bientôt agrandir l'espace d'une dizaine de places.» Les jours d'ouverture pourraient aussi s'étendre à l'avenir. «On va essayer pour voir si l'engouement se confirme. Si c'est le cas, on fonce», atteste l'entrepreneur, plein d'entrain. Président de la société «Maison de Puysegur», au sein de laquelle il est associé avec Alain Labat, il est également coprésident de Coccinelle et Coquelicot et porte d'autres projets pour Cognac.

Notamment celui d'investir un commerce du centre-ville. «Ça devrait aboutir très prochainement», glisse Steve Chastanet, qui a auparavant travaillé cinq ans dans la grande distribution. Son envie d'entreprendre ? Un héritage familial, juge-t-il. C'est son arrière-grand-père qui a fondé la célèbre laiterie de Saint-Saviol dans les Deux-Sèvres. «L'arrivée de ce bistrot est une vraie bonne nouvelle. Cette activité va dans le sens de ce qu'on voudrait après les travaux prévus aux halles, commente Danièle Jourzac, l'adjointe chargée du commerce. J'ai bon espoir qu'elle soit pérenne, son responsable est très entreprenant et a des idées.» Après l'analyse des résultats du questionnaire, le cabinet Hemis doit proposer, fin septembre, un ensemble de pistes d'évolutions (lire notre édition du 15 juillet). Une réunion devrait être proposée début octobre, par la mairie. Nul doute que les candidats aux municipales s'empareront aussi du sujet.

(1) 511 personnes ont répondu à cette consultation qui s'est déroulée du 22 mai au 22 juin dernier.



Steve Chastanet et Alain Labat se sont associés au sein de La Maison de Puysegur. Ils mènent les nouveaux projets ensemble.

Photo J. P.

En vue

Les Abattoirs rebranchent le son jeudi



Le duo Péroké lancera la saison, jeudi.

Repro CL

Rentrée scolaire, rentrée sportive et, cette semaine, rentrée musicale. En bord de Charente, Les Abattoirs lancent leur saison, ce jeudi, à partir de 18h30. Gaëtan Brochard, le directeur, commencera par égrainer les seize dates qui ponctueront le semestre, jusqu'à janvier. Au menu: un max de nouveautés dans une grande variété de styles.

La soirée se poursuivra avec un concert gratuit du duo Péroké. «Un univers singulier et contagieux, mêlant le groove des traditions sonores africaines aux pulsations de la scène électronique européenne», décrit la salle de concerts, qui proposera un DJ set en seconde partie de soirée.

Sur place, il sera possible de réserver ses billets pour le semestre ou de prendre une adhésion. L'occasion aussi d'évoquer les nouveautés, à commencer par les soirées «blind test» – gratuites – organisées le premier vendredi de chaque mois. La première aura lieu le 4 octobre, de 18 heures à minuit. Pour y participer, il faut constituer une équipe de quatre personnes. À gagner: des places aux concerts et aux afterwork.

Lancement de saison, de jeudi, à partir de 18h30. Gratuit.

EXPOSITION

Sculptures aux Récollets. Philippe Plaisir, artiste, sculpteur céramique et peintre, expose son travail à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 28 septembre au couvent des Récollets à Cognac. Entrée gratuite.

La Fondation Martell livre sa partition d'automne

La Fondation poursuit sa saison avec trois nouveaux rendez-vous à découvrir. Toujours ouverts à tous et en entrée libre.

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

La saison 2019 se poursuit à la Fondation d'entreprise Martell. Après une période estivale riche en rendez-vous, place à ceux qui illumineront l'automne (1). «C'est ouvert à tous et en entrée libre», rappelle Nathalie Viot, la directrice de ce lieu d'exception qui poursuit sa mutation au sein de la Tour Martell rénovée. Son premier étage, consacré aux ateliers du «faire» sur 1 200 m², ouvrira ses portes aux résidences croisées d'artistes et d'artisans courant novembre. D'ici là, les visiteurs auront l'occasion de le découvrir de façon ponctuelle, lors de cette partition automnale qui débutera pour les Journées européennes du patrimoine.

Le tout premier rendez-vous est fixé de vendredi à dimanche, pour découvrir l'exposition «Samplerman!». Créée pour la Fondation, cette œuvre d'Yvan Guillo, alias Samplerman, prix 2019 de l'École européenne supérieure de l'image d'Angoulême (EESI), donne à voir une série de compositions issues de comics américains numérisés qui ornent, tels des vitraux, les fenêtres du site. Rencontres et ateliers avec l'artiste sont au programme.

Littératures européennes investit le lieu

Le second convie à la présentation de «Snowball», samedi 2 novembre, à la sortie de résidence de



Nathalie Viot a concocté trois propositions pour cet automne, dont deux permettront de découvrir le premier étage rénové de la Fondation.

Photo G. B.

création du collectif «Tutti». Ce groupe d'artistes livrera son projet reliant arts et sciences au premier étage de la Fondation, pour une expérience sensorielle qui prendra la forme d'une installation plastique dans laquelle un violoncelliste évolue et interagit. La deuxième occasion de découvrir ce nouvel étage sera à saisir lors de la prochaine édition de Littératures européennes.

Pour la première année, la Fondation accueille dans ses murs la «Kids zone» du festival dont elle est partenaire, du jeudi 14 au dimanche 17 novembre. Elle s'étendra du jardin au rez-de-chaussée

du site, en passant par ce premier étage, où se dérouleront rencontres avec les illustrateurs, ateliers, débats, instants lectures, grands jeux et goûters. Un rendez-vous pour les enfants, mais aussi pour leurs accompagnateurs, lesquels pourront profiter, comme tous les festivaliers, des derniers jours avant démontage définitif de l'œuvre immersive «L'ombre de la vapeur» installée depuis mai 2018.

(1) Tous ces événements sont gratuits sur réservation. Renseignements pour les horaires sur le site fondationentreprise-martell.com et litteratures-europeennes.com

L'image

Ce ne sera pas la meilleure édition du Salon maison. Pour son cinquième volet, l'événement a souffert du beau temps ce week-end, à l'Espace 3000. «On devrait être sur les mêmes chiffres que l'an dernier», indique Julie Clémot, de l'agence Clémot, qui n'atteindra pas la barre des 5 000 visiteurs espérés. Avis mitigés, côté exposants, dont certains ont fait de bonnes affaires quand d'autres ont l'impression de n'avoir vu personne.

Chaud, le salon maison



Photo J. P.

Le chiffre

2

C'est le nombre de places restantes - «pour des personnes débrouillardes et très motivées» - au sein de la toute nouvelle formation «Emvolpro» qui s'est ouverte au lycée Jean-Monnet de Cognac. Il s'agit d'effectuer un stage de six mois à l'étranger, dans un pays européen (lire notre édition du 31 août). «Sortis de bac pro ou de BTS d'un établissement de l'académie, ce dispositif représente pour nous une réelle opportunité d'enrichir notre parcours professionnel et personnel», témoignent les sept élèves qui viennent de boucler leur première semaine de séminaire (Repro CL). A l'issue de cette formation, en octobre 2020, les élèves obtiendront un diplôme Europass.



Gilets jaunes: rassemblement sous tension à Nantes

Des «gilets jaunes» ont manifesté samedi dans toute la France, notamment à Nantes où ils avaient appelé à un rassemblement national, à l'occasion de leur «acte 44» marqué par des heurts avec les forces de l'ordre, des interpellations, des blessés et de nombreuses dégradations.

Quelque 1.800 personnes ont défilé à Nantes, selon la police, et dans l'après-midi ont éclaté des heurts (Photo AFP), donnant lieu à des jets de projectiles, auxquels la police a répondu par des grenades lacrymogènes. Le dispositif policier était particulièrement imposant, avec plusieurs véhicules blindés positionnés dans le centre. «Justice pour Steve, ni oubli ni pardon», «Moins de costards, plus

de homards», pouvait-on lire sur des pancartes. Des manifestants scandaient «Tout le monde déteste la police», «La police inutile, la police assassine». De nombreux commerces et abribus ont été dégradés, des poubelles et un transformateur incendiés. Au moins deux manifestants ont été blessés.

Environ 700 personnes, selon la police, ont aussi manifesté à Nancy. Les manifestants ont crié «Macron démission», avant que des tensions n'éclatent en fin de parcours, les forces de l'ordre faisant usage de lacrymogènes et de grenades de désencerclement. À Paris, quelque 500 «gilets jaunes» ont défilé dans le calme entre la porte de Choisy et le boulevard de Grenelle, près de la Tour Eiffel.



Jour	Royan	Cognac	Angoulême	Confolens
Mardi	17° 28°	16° 32°	15° 31°	14° 31°
Mercredi	16° 28°	15° 28°	14° 29°	12° 28°
Judi	13° 26°	13° 27°	11° 27°	10° 26°
Vendredi	13° 28°	13° 29°	12° 30°	10° 28°
Samedi	17° 28°	17° 30°	15° 31°	15° 30°
Dimanche	17° 26°	18° 28°	16° 28°	17° 28°

Bien ensoleillé.
La journée est belle, le soleil est largement présent. Pour la nuit : Les rares nuages présents n'empêchent nullement l'observation des étoiles.
Vent modéré, de secteur Nord.

HIER	Mini	16h
Angoulême	14°	33°
Cognac	16°	32°

SOCIÉTÉ Lancé en mars dernier, le système de notation des entreprises pour lutter contre les inégalités professionnelles et salariales entre hommes et femmes franchit une nouvelle étape

Pascal Rabiller
prabiller@sudouest.fr

Depuis le 1^{er} mars, les entreprises françaises ont l'obligation de publier leur « index » d'égalité femmes-hommes. Une note sur 100 qu'elles doivent rendre publique dans les trois ans à venir. Cet index est calculé à partir d'une grille d'évaluation qui est basée sur cinq critères : les écarts de rémunération, d'augmentation, de promotion, le nombre de salariées augmentées au retour de congés maternité et la parité parmi les dix plus hautes rémunérations de l'entreprise.

Ce système a démarré le 1^{er} mars 2019 pour les entreprises de plus de 1 000 salariés et il vient d'être lancé, le 1^{er} septembre dernier, dans celles de plus de 250 salariés. Il faudra attendre le 1^{er} mars 2020 pour les PME et PMI de 50 à 249 salariés. Au final, selon le ministère, 80 % des salariés français seront concernés par le dispositif. Cet index devra être remis à jour, chaque année, et transmis à l'Inspection du travail et aux représentants du personnel avant le 1^{er} mars.

1 Quels sont les premiers résultats de la réforme ?

La première salve des index envoyés par les grands groupes (seuls huit manquent encore à l'appel) et les sociétés de plus de 250 salariés à la Direccte - à ce jour, 64 % des entreprises de ces catégories -, montre que 16 % d'entre elles sont en des-

sous de l'indice minimum de 75 sur 100. Le soir du 1^{er} mars, quand l'outil a livré ses premiers résultats, Muriel Pénicaud, la ministre du Travail, confiait : « Certaines entreprises tombent des nus en découvrant leur résultat ». Une réaction laissant penser que la plupart des patrons ne font pas de la discrimination volontaire... Même s'il est un fait qu'une entreprise de plus de 1 000 salariés sur deux compte à peine une femme dans les 10 plus fortes rémunérations. Normalement, cela se voit en comité de direction...

2 Quels risques en cas de mauvais index ?

En dessous de 75, les « bonnets d'âne » ont l'obligation de mettre en place des mesures correctives. Ils ont trois ans pour repasser dans le vert. À défaut, ils s'exposent à une amende extrêmement dissuasive. Les entreprises peuvent se voir infliger une pénalité financière allant jusqu'à 1 % de leur masse salariale. L'égalité également appliquée à celles qui refuseront de communiquer leur index dans les délais qui leur sont imposés.

3 Pourquoi l'index n'est pas parfait ?

Cet indicateur n'est sans doute pas infaillible car, pour le moment, peu d'entreprises semblent en deçà de la barre des 75 points alors que, dans les faits, les écarts de salaires, à poste et âge égal, sont toujours de

9 % en moyenne, au plan national. Certains syndicats de salariés, dont la CGT et la CFDT, estiment qu'il est trop facile pour les entreprises de justifier, comme elles en ont la possibilité, des écarts de salaires ou de promotion et donc de grappiller des points grâce à un système de pondération trop indulgent. Du côté des entreprises, on préfère parler d'un système qui, dans un premier temps, préfère l'incitation à la répression.

4 Quelles sont les vertus de ce dispositif ?

L'index doit être publié, via le site Internet de la société, ou, à défaut, être porté à la connaissance de tous les salariés. De fait, les talents dont ont besoin les entreprises auront le réflexe de regarder cet indice avant de postuler, ou de répondre à une sollicitation. En clair, la note peut devenir déterminante pour l'image et l'avenir d'une société. Par ailleurs, de la même manière que le consommateur s'intéresse parfois aux performances environnementales d'une entreprise, il y a fort à parier qu'il fera de même en ce qui concerne la performance managériale.

Pour éviter d'en arriver là, il ne fait aucun doute que les entreprises françaises vont mettre en place les mesures correctives qui feront monter leur index... Une quête vertueuse qui, selon Muriel Pénicaud, devrait permettre à 3 millions de femmes de voir leur rémunération augmenter dans les trois ans.



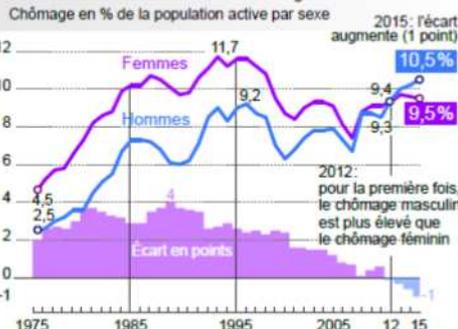
Une entreprise de plus de 1 000 salariés sur deux compte à peine une femme dans les 10 plus fortes rémunérations. ARCH. AFP

FEMMES ET HOMMES L'ÉGALITÉ EN QUESTION

Les filles réussissent mieux que les garçons à l'école...



... et sont désormais moins au chômage

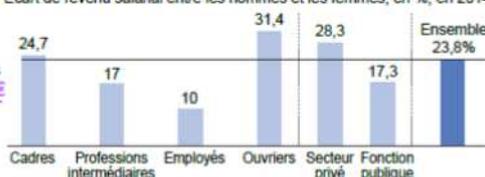


Mais les rémunérations sont toujours très inégalitaires

Revenu salarial net moyen en €, en 2014



Écart de revenu salarial entre les hommes et les femmes, en %, en 2014



* session 2015. Source : Insee (mars 2017).

VISACTU

7 000 contrôles annoncés par l'Inspection du travail

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes se trouve bien dans le collimateur de l'Inspection du travail. En effet, le ministère du Travail a programmé, cette année, environ 7 000 contrôles à l'échelon national, rien que dans les entreprises de plus de 1 000 salariés. Un objectif qui ne sera possible que si le nombre d'inspections sur le sujet est multiplié par trois dans les mois à venir.

Les inspecteurs vont d'abord concentrer leurs efforts sur les entreprises qui n'ont pas rendu public leur index (lire ci-dessus). Celles dans l'illégalité sont mises en demeure. Les pénalités (1% de la masse salariale) ne seront appliquées qu'un mois après le dernier avertissement. Pour faciliter le travail des entreprises, la Direction du Travail (Direccte) a mis en place un outil de calcul à l'adresse suivante : index-egapro.travail.gouv.fr



ILLUSTRATION MIKE WATSON

« Des améliorations et des détériorations »

INTERVIEW Pour l'économiste Françoise Milewski, les sphères professionnelle et privée sont imbriquées. Agir sur l'une exige d'agir sur l'autre

« **Sud Ouest** » Constatez-vous des évolutions sur le front des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes depuis les années 60 ?

Françoise Milewski (1) En matière d'inégalités, nous ne sommes pas sur une trajectoire linéaire. S'il y a des améliorations, il y a aussi des statu quo et des détériorations. Au chapitre des évolutions positives, on peut remarquer : la participation accrue des femmes au marché du travail depuis les années 1960 (elles représentent 48,8 % de la population active), le fait qu'elles sortent aussi bien formées (voire plus) que les hommes du système scolaire et de l'enseignement supérieur, et leur présence croissante parmi les cadres (40,7 % en 2017 contre 29,2 % en 1982). Pour autant, la ségrégation des métiers est constante (concentrés dans le tertiaire) et l'écart des salaires entre femmes et hommes persiste : il est de 24 % en moyenne et de 17 % pour les emplois à temps plein.

Une nuance qui est le reflet des détériorations...

Le temps partiel s'est développé avec l'extension du secteur des services (en particulier ceux à la personne). Le temps partiel choisi correspond à une situation temporaire, liée à l'éducation des enfants, et touche des femmes plutôt qualifiées, tout en créant

des inégalités de progression de carrière. Et le temps partiel non

choisi, imposé par les employeurs, concerne des emplois peu qualifiés, souvent à durée déterminée et horaires atypiques, sources de précarité, de détérioration des conditions de vie pour certaines femmes, et de pauvreté. On peut donc dire que les inégalités se sont recomposées.

Peut-on parler d'égalité professionnelle, sans aborder les questions de l'éducation, des stéréotypes de genres ou du partage des tâches dans les foyers ?

Non. Les processus de discrimination envers les femmes ont ceci de particulier qu'ils intègrent la sphère privée et la sphère professionnelle : les deux sont imbriquées. Il faut prendre les freins à la racine : l'éducation, l'orientation scolaire, le sexisme et le partage des tâches ménagères et parentales. Sur ce dernier point, la France est remarquable par son inertie ! Les femmes font moins qu'avant. Les hommes font à peine plus. C'est la sous-traitance qui fait la dif-

férence (plats cuisinés, heures de ménage...). La hiérarchie entre les sexes a peu évolué dans le foyer, ce qui a un effet sur la manière dont certains employeurs perçoivent ou anticipent l'investissement professionnel des femmes.

La loi sur l'égalité professionnelle peut-elle réellement apporter des améliorations même si les inégalités couvrent un spectre plus large ?

La loi est nécessaire en matière d'égalité salariale et professionnelle car elle pousse les entreprises à faire un constat, à le rendre public et, ensuite, à mettre en œuvre des politiques d'égalité, sous peine de sanction.

L'index d'égalité salariale instauré pour noter les entreprises est-il pertinent ?

Le contenu de l'index est trop peu développé. Et les entreprises qui ont déjà un index élevé échappent à la contrainte et donc à l'objectif d'amélioration. De plus, il prend mal en compte les sources d'inégalités professionnelles : les femmes n'ont pas le même déroulement de carrière que les hommes, elles progressent moins vite et ne sont pas embauchées aux mêmes fonctions et ni aux mêmes niveaux. Et encore une fois, elles sont nombreuses à temps partiel. L'index est réducteur voire moins efficace que la loi précédente. Néanmoins, il est im-



Françoise Milewski : « La loi est nécessaire car elle pousse les entreprises à faire un constat. » PHOTO F.M.

portant qu'il y ait des mesures concrètes pour faire bouger les lignes. C'est ce qu'il s'est passé dans les pays scandinaves, plus avancés que nous sur ces sujets.

Recueilli par Valérie Deymes

(1) Françoise Milewski, économiste à l'OFCE-centre de recherche en économie de Sciences Po, et membre du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

« Cet indice pointe clairement nos faiblesses »

Des entreprises évoquent la note de leur « index » et leur positionnement par rapport au chantier de l'égalité professionnelle

La Poste, 94/100. « Nous avons un score excellent, mais cela ne signifie pas que nous donnons l'exclusivité des embauches et des augmentations à des femmes, tout comme cela ne signifie pas que nous stoppons nos efforts en matière d'égalité professionnelle », assure Florence Weiner, directrice de la stratégie sociale de La Poste. Avec son index de 94/100, le groupe fait partie des bons élèves de la classe égalité professionnelle.

« Nous entendons poursuivre nos efforts sur la part des femmes parmi les cadres supérieurs et la mixité dans tous nos métiers. » La Poste entend également consacrer encore 200 000 euros en moyenne chaque année pour réduire les écarts salariaux restants.

Sokoia, 87/100. « Avec l'index, on sait où on en est, nous savons ce que nous valons sur ce sujet. Nous n'avons pas été surpris par notre score », expliquent Jean-Michel Berra et Timothée Achéritogaray, dirigeants de Sokoia à Hendaye (64), le leader français du siège de bureau, dont l'index est de 87/100 cette année. « Nous sommes, depuis dix ans au moins sur cette thématique de l'égalité via notre engagement en matière de responsabilité sociale et environnementale », souligne Stéphane Couvy, DRH de Sokoia. « La grille d'évaluation est bonne, mais elle comporte des faiblesses. On ne tient pas assez compte de l'ancienneté et des compétences pour l'évaluation de nos scores », ajoute-t-il. « Nous pouvons faire



Jean-Michel Berra et Timothée Achéritogaray, chez Sokoia. PH. JEAN-DAVID CHORIVÉ / S.O.

mieux partout, mais nous aurons du mal à améliorer notre score sur le dernier critère, celui du nombre de femmes dans les 10 plus gros salaires », estime Timothée Achéritogaray.

Sud Ouest, 76/100. Sur ce critère précis, le Groupe Sud Ouest fait presque deux fois mieux que

la moyenne, avec deux femmes dans le top 10 des plus fortes rémunérations. « Comme beaucoup d'entreprises, les critères de pondération nous permettent de passer la barre des 75/100. Pour le moment, les règles d'évaluation visent, par la souplesse, à ne pas être punitives, mais à accompagner l'entreprise dans sa démarche », relativise Hélène Orgé, responsable des affaires sociales aux ressources humaines du journal « Sud Ouest ». « Notre indice pointe clairement nos faiblesses. Sur le plan des journalistes, les nouvelles générations féminisent le métier. Chez les ouvriers, il y a une bonne répartition. Côté employés, les femmes dominent en nombre. Les écarts salariaux sont assez réduits, mais nous avons failli sur la revalorisation salariale au retour de congés maternité. Les mesures correctives vont nous permettre de gagner 15 points dès cette année. » De

quoi se mettre à l'abri d'une pénalité financière qui est sévère, elle. « Dans le cas de « Sud Ouest », cela nous coûterait 450 000 euros par an. »

Cheops Technology, 64/100. Nicolas Leroy-Fleuriet, PDG de la société de services informatiques Cheops Technology (104 millions de chiffre d'affaires, 450 salariés) est dans cette position inconfortable : « Notre indice est mauvais, 64/100, alors que chez nous, à compétence égale, le salaire n'est pas différent. Notre résultat est plombé par le fait qu'aucune femme ne figure dans le top 10 des plus fortes rémunérations. » Le dirigeant va travailler sur cet index et croit pouvoir atteindre les 75 points très vite. « Notre secteur et ses formations attirent surtout les hommes. Chez nous, la répartition hommes-femmes, c'est du 80/20, on aimerait faire mieux... » P.R.

Quel est l'impact mondial de la frappe contre l'usine pétrolière saoudienne ?

Une frappe de drones contre deux importantes installations pétrolières saoudiennes a sérieusement perturbé la production du royaume

1 Quelle est la gravité de l'attaque ?

Cette attaque est d'une ampleur sans précédent : elle a ciblé, samedi, la plus grande usine de traitement d'Aramco, située à Abqaiq, et l'un des principaux champs pétroliers de l'entreprise publique, à Khurais. Elle a obligé la société à suspendre temporairement environ la moitié de sa production.

2 Qui est responsable de cette frappe ?

Les rebelles houthis affirment avoir tiré un essaim de drones, dans ce qui serait leur attaque la plus ambitieuse.

Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a accusé l'Iran. Mais il n'a pas expliqué comment Téhéran était impliqué, ni d'où provenaient les armes. Hier, l'Iran a qualifié ces accusations d'« insensées ».

3 L'approvisionnement mondial est-il affecté ?

Ces attaques, qui ont dans leur sillage réduit de 6 % l'approvisionnement mondial en pétrole, pourraient faire grimper les prix de l'or noir lorsque les marchés rouvriront aujourd'hui. Mais leur impact dépendra de la rapidité avec laquelle les Saoudiens reprendront leur production.

Le groupe Aramco a déclaré qu'il puiserait dans ses stocks pour compenser partiellement la baisse.

L'incident pourrait ébranler la confiance des investisseurs envers le géant pétrolier, qui se prépare à



L'un des principaux champs pétroliers de l'usine Aramco, situé à Khurais, a été attaqué par des drones samedi. PHOTO MAXPPP

une introduction partielle en Bourse. Ryad espère que cette opération colossale va lever jusqu'à 100 milliards de dollars, ce qui en ferait la plus importante opération du genre.

4 Un conflit plus large est-il à craindre ?

Si la responsabilité directe de l'Iran était établie, un nouveau casse-tête de sécurité nationale s'annoncerait pour Donald Trump, et l'inflexion naissante de la position américaine face à Téhéran serait mise à mal.

Les frappes vont continuer d'exacerber la rivalité entre l'Arabie saoudite et l'Iran, grands ennemis régio-

naux. James Dorsey, expert à la S. Rajaratnam School of International Studies à Singapour, estime toutefois peu probables des représailles directes, car « les Saoudiens ne veulent pas d'un conflit ouvert avec l'Iran ».

5 Pourquoi Ryad ne parvient pas à arrêter ces attaques ?

L'Arabie saoudite a investi des milliards de dollars dans du matériel militaire lourd, mais son arsenal s'est révélé inefficace contre les houthis, une milice tribale désordonnée mais très motivée et spécialisée dans les tactiques de guérilla.

Les robes noires se mobilisent

RETRAITES Après un premier « coup de semonce », la semaine dernière, à la RATP, une manifestation massive des avocats est prévue aujourd'hui, à Paris

Après un vendredi noir dans les transports parisiens, place au défilé de robes noires, aujourd'hui, dans la capitale: le Conseil national des barreaux (CNB), qui appelle à un rassemblement, à 13 heures, place de l'Opéra, s'attend à une « mobilisation extrêmement forte » des avocats contre la réforme des retraites voulue par Emmanuel Macron. Une manifestation doublée d'une grève des audiences qui s'annonce très suivie, avec au moins 138 des 164 barreaux français « mobilisés » selon la Conférence des bâtonniers, qui tient à jour une carte sur son site Internet.

Partout ou presque, les avocats ont décidé de ne plaider aucune affaire et de demander le renvoi des procès. Il n'y aura pas non plus de commis d'office, de consultations gratuites ni de permanences pénales. Seule exception, le contentieux

de la liberté (garde à vue, détention provisoire...) restera assuré. Désertant les palais de justice, « des trains entiers d'avocats monteront vers Paris » selon la présidente du CNB, Christiane Feral-Schuhl.

Forte hausse des cotisations

Ils seront ainsi 250 à faire le voyage depuis Lille, a indiqué le bâtonnier, Jean-Baptiste Dubrulle. Sur Twitter, le barreau de Toulouse promet une présence « en grand nombre » et celui de Lyon donne « rendez-vous place de l'Opéra ».

À Paris, où exerce près de la moitié des 70 000 avocats français, la bâtonnière Marie-Aimée Peyron fait état d'une « mobilisation sans précédent », car « c'est l'avenir de la profession qui est en jeu ». Le « système universel » promis par le chef de l'État doit, en effet, se traduire par



138 des 164 barreaux français devraient être mobilisés. MAXPPP

une forte hausse des cotisations « que bon nombre d'entre nous ne pourrions pas supporter », affirme-t-elle. Cette réforme doit aussi entraîner la disparition de la caisse nationale des barreaux (CNBF) et ses 2 milliards d'euros de réserves financières dont Christiane Feral-Schuhl craint la « spoliation ».

Des revendications partagées

Des arguments pris au sérieux par le gouvernement: le haut-commissaire aux Retraites, Jean-Paul Delevoye, et la garde des Sceaux, Nicole Belloubet, recevront dès demain matin les responsables du CNB, de la CNBF et de la Conférence des bâton-

niers. Un rendez-vous parmi beaucoup d'autres, car les avocats ne sont pas les seuls à vouloir conserver leur régime particulier. Partageant les mêmes revendications, les syndicats de pilotes de ligne, hôtesse et stewards se sont joints à leur rassemblement, ainsi que plusieurs organisations de médecins, infirmières et kinés.

Pour contenir la fronde, le Premier ministre, Édouard Philippe, a chargé Jean-Paul Delevoye de rencontrer « d'ici le 15 octobre » les représentants des 42 régimes amenés à s'éteindre, pour « dresser un état des lieux » et « fixer un calendrier de travail ».

LE POST DU JOUR

f Absurde : la foire mensuelle est commencée, les étals sont en place. Pourtant les camions de livraison continuent à s'engouffrer dans la rue d'Angoulême. Super pour le confort des passants, des commerçants et pour la pollution des pots d'échappement !!

Pascaline Brisset (Les Centristes) Cognac



PHOTO REPRODUCTION FACEBOOK

IDÉE DE SORTIE



Les visites guidées de Bouteville

Dans le cadre des Journées de patrimoine, Grand-Cognac propose une visite guidée du château de Bouteville. Rendez-vous gratuitement demain à 15 heures. Et pour ceux qui ne pourraient pas, une deuxième chance aura lieu dimanche

prochain. Ces visites auront lieu toutes les heures, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Jeux en bois pour petits et grands dans la cour du château.

INDISCRÉTION

Vendredi, **la ministre des Armées** était l'invitée des Universités d'été de la Défense. Florence Parly a déclaré que « **les premiers drones Reaper armés seront testés au Sahel d'ici à la fin de l'année** ». Pas une surprise, mais une confirmation. Depuis un an, on sait que **les avions sans pilote basés sur la BA 709** de Cognac et déployés à Niamey, au Niger, seront armés.

BIEN VU



COGNAC MARTELL. À l'occasion du lancement du nouveau XXO Chanteloup, Martell a dévoilé une œuvre sur son domaine de Cherves-Richement. Intitulée « L'Art de l'assemblage », elle décompose les éléments d'un tonneau entouré d'une dizaine de flacons de la nouvelle eau-de-vie dévoilée mercredi.



Thomas Mesnier dans le « JDD »

Dans son édition d'hier, le « Journal du dimanche » a consacré un article au député d'Angoulême. Il y est décrit comme « un bosseur » qui « ne tire pas la couverture à lui » ou encore en « bon soldat » qui « ne supporte pas toujours la contradiction ».

Trois magasins Lidl fermés suite à un décès

GRAND-ANGOULÊME Un employé de Lidl Gond-Pontouvre est décédé brutalement vendredi. Une cellule psychologique a été mise en place

Un employé de Lidl Gond-Pontouvre est décédé brutalement vendredi, alors qu'il n'était pas sur son lieu de travail, a rapporté « Charente libre » samedi. La nouvelle de sa mort a provoqué une grande émotion dans les trois magasins de l'agglomération (Soyaux et Angoulême), fermés depuis vendredi soir.

La direction a accepté qu'ils ferment et aurait mis en place une cellule psychologique pour les salariés. Ils devraient rouvrir lundi.

Le parking du Lidl de Gond-Pontouvre était inhabituellement vide ce samedi après-midi. Un vigile expliquait aux clients qui dé-

couvraient porte close que le magasin était fermé pour « raisons techniques » jusqu'à lundi.

Interrogée, la direction strasbourgeoise de Lidl a répondu uniquement par un communiqué, dont voici l'intégralité : « C'est avec une très grande émotion que nous avons appris la disparition de Nicolas D., qui travaillait chez Lidl depuis près de trois ans. Nous sommes très affectés par sa disparition et nous nous joignons à la peine de sa famille et de ses proches. Nous tenons à les assurer de notre entier soutien dans ce moment difficile. Nicolas D. était entré dans l'entreprise il y a trois ans et occupait le poste d'adjoint mana-



Le Lidl de Gond-Pontouvre, ainsi que ceux de Soyaux et Angoulême, ont fermé vendredi soir. PHOTO H.R.

ger. C'était un salarié apprécié de tous et dont le travail était reconnu par l'ensemble de ses collaborateurs et responsables. Une cellule psychologique a été mise en

place pour les salariés et le magasin a été fermé depuis hier après-midi afin de leur permettre de se rassembler et/ou de rentrer chez eux. »

SANTÉ

Fin du régime de sécurité sociale des étudiants



La rentrée signe la fin du régime de sécurité sociale des étudiants. À cette date, tous les étudiants, qui étaient restés affiliés provisoirement pour l'année 2018-2019 à une mutuelle étudiante, rejoindront automatiquement et gratuitement le régime général de l'Assurance maladie. PHOTO ILLUSTRATION AFP FRED DUFOUR

Tout un week-end dédié au patrimoine

CULTURE Les Journées européennes du patrimoine se déroulent le week-end prochain. Revue de propositions pour profiter de toutes les animations prévues

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

Chaque année, c'est un moment fort de la vie culturelle du pays. Les Journées européennes du patrimoine sont de retour, le week-end prochain. Tour d'horizon de ce qui vous attend.

Le plus prenant

Cet été, la Ville de Cognac a proposé un nouvel escape game. Ce jeu d'évasion sera à nouveau proposé, et à un prix divisé par deux, samedi après-midi. Pour 4,50 €, vous jouerez à « Du poison à l'usine ». Des objets à trouver, des énigmes à résoudre et des manipulations dans un décor réel... Voilà le programme. Réservation obligatoire au 05 16 45 00 17.

Jouer et se cultiver

Une soirée jeux est organisée aux Récollets, vendredi à 20 h 30. Patrimoine Cognac Quiz propose de répondre à des questions en lien avec la culture locale. C'est totalement gratuit !

Patrimoine industriel

Plusieurs rendez-vous vont mettre en avant le patrimoine industriel. D'abord avec des visites de Verallia. Le géant verrier, numéro 1 européen, ouvre exceptionnellement ses portes samedi et dimanche (réservation obligatoire au 05 45 82 10 71).

Ensuite, la personne de Claude Boucher (inventeur de la première machine à souffler le verre et à mouler les bouteilles) sera au centre de plusieurs animations. Les musées de Cognac organisent des visites guidées : le Maco à propos de la machine, et le MAH sur la collection de verrerie d'art. Plus insolite : on pourra découvrir la vie de ce précurseur à travers la visite de sa chapelle funéraire. Rendez-vous au cimetière de Crouin, samedi et dimanche (gratuit).



Plusieurs églises seront ouvertes spécialement, sur tout le territoire. PHOTO ANNE LACALUD

Découvrir l'art chez Martell

La maison Martell, via sa fondation, se mobilise. Elle organise une rencontre avec Samplerman. Cette figure virtuose de la BD alternative a

créé une série de compositions pour la tour Gatebourse. On pourra l'interroger vendredi, toute la journée. Samedi et dimanche, Samplerman initiera enfants et

adolescents au neuvième art lors d'un atelier (suivi par un goûter de Biocoop). Gratuit, sur réservation au 05 45 36 33 51. Autre solution : la fondation Martell propose (vendredi, samedi et dimanche à 17 h 30) une visite racontée gratuite.

NOS COUPS DE CŒUR

RANDO VINTAGE Cela s'annonce comme un des événements les plus appréciés de ces Journées du patrimoine. Une randonnée vintage à vélo aura lieu samedi et dimanche. Le principe : sortez vos bicyclettes anciennes et habillez-vous avec une tenue des années 1950. Samedi, on pourra s'engager sur une boucle de 10 km (départ à 13 heures du jardin public, pour 5 euros). Dimanche, les plus courageux partiront dans le vignoble, pour 30 km (3 euros) ou 60 km (5 euros). Sur réservation.

SPECTACLE La bibliothèque joue l'originalité pour ce week-end. Elle propose un spectacle, samedi à 17 heures. La compagnie Pantoum jouera « Les règles du savoir-vivre dans la société moderne », présenté comme « un spectacle tendre et drôle où nostalgie et éclats de rire cohabitent dans un dialogue permanent avec le public. » Gratuit sur inscription au 05 45 36 19 50.
PATRIMOINE L'hôtel particulier Bernard-de-Javrezac sera ouvert exceptionnellement. Un écrin magnifique au cœur du vieux Cognac.

Redécouvrir des lieux connus

Certains n'osent pas pousser sa porte. D'autres connaissent sa salle par cœur. Le théâtre sera au cœur d'une visite guidée gratuite, samedi et dimanche.

Un autre lieu que l'on a l'habitude de fréquenter : le marché couvert. La Ville promet d'organiser, dimanche, une visite « singulière des halles, à la rencontre de l'envers du décor ». Une bonne idée pour connaître l'histoire de cette architecture remarquable. Gratuit.

Une pétition contre les vitesses excessives

CHÂTEAUBERNARD 70 personnes ont signé pour alerter sur des excès de vitesse généralisés sur l'avenue d'Angoulême

Jonathan Guérin
j.guerin@sudouest.fr

« **U**n jour, il va y avoir un accident. » Jacques Petit, un habitant de l'avenue d'Angoulême, en est certain. La circulation au niveau du rond-point des Vauzelles serait de plus en plus dangereuse. Il explique la situation : « Les voitures qui arrivent de la rue des Vauzelles voient le panneau "fin de zone 30". Elles accélèrent. Et parfois même, elles coupent le rond-point de l'X'eau en passant au milieu. »

Expérience faite sur deux minutes, au moins un automobiliste sur cinq s'affranchit bien de faire le tour du rond-point. Pour Jacques Petit, c'est l'aménagement qui est responsable de cette situation. « La partie de la rue des Vauzelles aménagée à 30 km/h comporte des chicanes. Mais quand on repasse à 50, la route redevient large et certains accélèrent grandement. Ensuite, il y a l'avenue d'Angoulême en pente vers Cognac. Cela incite aussi à dépasser le 50 jusqu'au rond-point



Jacques Petit a réussi à mobiliser le voisinage sur la question de la vitesse excessive. PHOTO J.G.

de l'X'eau. Depuis chez moi, j'en vois qui foncent à 70 km/h. À l'embauche et à la débauche, ça va vite ! »

Vers les 30 km/h partout ?

C'est fort de ces constats qu'il a envoyé, voilà quelques semaines, un courrier au maire, au président de l'Agglo (Grand-Cognac est compétente ici) et au préfet. Il a joint une pétition ayant recueilli environ 70 signatures. Pierre-Yves

Briand réagit à la fois comme maire de Châteaubernard et vice-président de l'Agglo chargé de la voirie. « Faut-il rendre la circulation moins fluide, la ralentir ? Oui, bien sûr, c'est toujours possible. Les gens ont toujours l'impression qu'on roule trop vite devant chez eux, alors on va voir ce que l'on peut faire. Mais cela pose aussi la question de la généralisation des 30 km/h à toute l'aire urbaine. On y viendra peut-être. »

BOUTEVILLE

Du monde au château



Après une première expérience réussie à l'été 2017, Grand-Cognac a relancé la projection vidéo sur le château de Bouteville. Vendredi et dimanche, des centaines de visiteurs sont venus dans la nuit admirer ce spectacle gratuit et grandiose. PHOTO ANNE LACAUD

Les coups de cœur de la rentrée littéraire

Samedi, pour la quatrième année consécutive, Nathalie Jaulain a présenté à la médiathèque un échantillon de ses coups de cœur parmi les livres publiés récemment. Fondatrice de l'association Post-scriptum en Deux-Sèvres, elle est avant tout une passionnée sincère des livres, et elle participe à leur découverte en qualité de modératrice éclairée.

Son intervention à Cherves était pour elle le premier rendez-vous d'une série qui va se prolonger jusqu'au 15 octobre. D'un côté, 15 auditeurs attentifs, lecteurs assidus, désireux d'entrer dans la découverte des nouveautés, avec déjà des envies grâce à l'apport d'éclairages judicieux ; de l'autre, 15 romans, retenus par Nathalie Jaulain et Charantal Bellicaud, animatrice de la médiathèque, qui a fait l'acquisition d'une vingtaine d'ouvrages nouveaux.

Sélection incitatrice

Des premiers romans, des maisons d'édition singulières, des hommes et des femmes parmi les auteurs, des œuvres en français mais aussi des auteurs espagnols, chinois, américains : c'est une sélection éclectique et forcément partielle de l'abondante production de 2019 (plus de 600 titres).

Un livre de nouvelles, « Avoue



Nathalie Jaulain, de l'association Post-scriptum, présente ses coups de cœur à la médiathèque. PHOTO P.B.

que tu en meurs d'envie », de l'américaine Kristen Roupénian ; des œuvres autobiographiques comme « La part du fils », de Jean-Luc Coatalem, et « Mikado d'enfance », de Gilles Rozier ; une évocation de la révolution culturelle en Chine, « Le clou », de Zhang Yue-ran et du ghetto de Lodz, « Un monstre et un chaos », de Hubert Haddad.

Et, selon Nathalie Jaulain, deux livres à lire impérativement : « Éloge des bâtards », d'Olivia Rosenthal, sur les territoires urbains et les actions subversives de résistance, et « Ce que l'on sème », de l'améri-

caine Regina Porter, sur trois générations de noirs et de blancs aux États-Unis. Dans tous les cas, c'est l'affirmation que la création littéraire est un réel espace de liberté et que les anecdotes et récits de la vie quotidienne sont autant de pierres qui construisent la grande histoire.

De quoi combler les attentes les plus diverses et inciter les lecteurs à un partage mensuel dans le cadre de Biblio café, le deuxième samedi du mois (en octobre, le 12).

Pierre Barreteau

Renseignements: 05 45 83 70 40.

Tété à l'Abaca vendredi



Tété questionne avec humour et tendresse la réalité, le vrai-faux, la superficialité. PHOTO THIERRY DAVID

La quatrième saison culturelle et artistique de l'Abaca sera mise sur orbite en chanson. Vendredi 20 septembre, à 20 h 30, Tété, chanteur franco-sénégalais, connu depuis 2003 avec « À la faveur de l'automne », sera sur scène, après une première partie qu'il confie à une jeune chanteuse.

Fidèle à une veine musicale folk et pop, parfois blues, Tété présente son septième album engagé « Fauthentique », sorti au dé-

but de l'année. Pour lui, aujourd'hui, « le faux fait plus foi que le vrai » ; du coup, il a croisé « faux » et « authentique » en créant un néologisme qui lui paraît convenir pour cibler l'air du temps : celui des fake news, de l'addiction primaire aux réseaux sociaux, de la manipulation tous azimuts, des faux-semblants.

Faussement naïf, Tété demeure un formidable conteur d'histoires et un guitariste chevronné. À

son écoute, chacun pourra s'essayer à démêler le vrai du faux de la vie quotidienne, le temps d'une soirée festive et au-delà peut-être.

P. B.

Espace culturel l'Abaca, 3, allée de Prézier, vendredi 20 septembre à 20 h 30. Tarifs : 20 € ; réduit et CE 17 €. Réservation : mairie de Cherves, 05 45 83 25 69 ou 06 82 44 65 37 ; réseau Ticketnet : www.ticketmaster.fr ; points de vente : Auchan, Cultura, Cora, Leclerc.